

NOUVELLES COMMUNALES

Aperçu des décisions du Conseil communal du 13 mars 2024

Le Conseil municipal a nommé Mlle Loïse Jollien en qualité d'apprentie employée de commerce de 1ère année pour la rentrée d'août 2024.

Le Conseil municipal a renouvelé, pour les années 2025 et 2026, le contrat d'exploitation pour la desserte estivale sur la ligne 12.344 (Sanetsch).

Le Conseil municipal a adjugé au bureau d'architectes Gasser Siggen SA les prestations d'architectes pour les phases SIA 41 à 53 concernant les appels d'offres et l'exécution de l'abribus de St-Germain Centre, mise en service comprise.

Le Conseil municipal a autorisé la société Oiken SA à poser, à l'entrée Nord du site du centre scolaire de Moréchon, une remorque publicitaire du vendredi 19 au lundi 29 avril 2024 et à réaliser un événement publicitaire, selon les dates et horaires annoncés.

Le Conseil municipal a renouvelé le soutien de la Commune de Savièse accordé à toutes les familles et jeunes, sur l'achat d'un abonnement Magic Pass 24/25, soit :

- CHF 160.- pour les jeunes, de 16 à 25 ans révolus
- CHF 189.- pour les enfants, de 6 à 15 ans

Les demandes de participation pour le Magic Pass devront impérativement être présentées pour le 31 décembre 2024, au-delà de cette date, ces demandes ne seront plus acceptées.

Dans le cadre de la construction du bâtiment de la sécurité publique, le Conseil municipal a adjugé à l'entreprise Restorex cuisines professionnelles SA la fourniture et la pose de la cuisine et à l'entreprise Boillat & Fils SA la fourniture et la pose d'un dispositif de lavage dans les garages du corps des sapeurs-pompiers.

Le Conseil municipal a validé l'achat d'un véhicule électrique pour le service de l'entretien des bâtiments.

Le Conseil municipal a adjugé à l'entreprise GF Invest les travaux de carrelage pour la réfection du bâtiment du tennis-club.

Le Conseil municipal a adjugé à l'entreprise Debons Métal Sàrl la fabrication et la pose d'une porte d'entrée des vestiaires du terrain principal de football.

Le Conseil municipal a délivré au FC Savièse, l'autorisation d'organiser les 14 et 15 juin 2024, son traditionnel tournoi de football.

Le Conseil municipal a autorisé le FC Savièse, dans le cadre de la 1/2 finale de la coupe valaisanne de football qui opposera, le 10 avril prochain, la 1ère équipe du club à celle du FC Printse-Nendaz, à prolonger la soirée, ceci sans animation musicale.

Le Conseil municipal a adjugé les travaux de construction du mur de soutènement au sommet de la Rue du Stand à l'entreprise CD constructions Sàrl.

Le Conseil municipal a adjugé à l'entreprise Joseph Carron SA l'entretien annuel 2024 des routes communales.